



Colloque académique L'insertion des élèves du voyage : De l'école vers la qualification et l'emploi

Synthèse Atelier 3 La qualification : Valorisation et certification

Animateur : Laura FERNANDEZ

Fabienne HETIER, ADAV 33

Marie-Laure DON, enseignante Espace Rural Environnement, SEGPA coll. La Ribeyre COURNON

La qualification est une nécessité, voire une obligation aujourd'hui pour accéder au statut de travailleur indépendant, statut privilégié par les gens du voyage.

▪ **Freins à l'accès à une formation diplômante**

- Le principal frein reste lié à la crainte de se couper de la famille, de se « dénaturer » en adhérant au système de formation qu'elle soit initiale ou continue.
- Le statut d'écolier ne va pas de soi. Cela dépend de la relation, de l'histoire que la famille a avec l'école.
- La mobilité, ou l'absence de mobilité, est un frein à l'accès à la formation et la poursuite d'étude après le collège.

▪ **Des pistes à exploiter**

- L'adhésion de la famille à la démarche de formation/qualification est un préalable essentiel pour lever le conflit de loyauté et permettre au jeune ou à l'adulte de s'autoriser à se former
- La valorisation des compétences déjà acquises peut permettre de lutter contre ce conflit de loyauté entre la formation et l'appartenance à la communauté. Afin d'amener ce public vers une qualification, il importe de partir de ce qu'ils savent faire.
- Le discours des pairs, qui sont les premiers ambassadeurs de l'école, est important. Il ne faut pas hésiter à s'appuyer sur la force du groupe pour faire réfléchir les familles ensemble sur les attentes, les craintes, les freins par rapport à l'école et la formation.
- La reconnaissance mutuelle école/familles, l'instauration de relations de confiance entre les familles et l'école permet de lever quelques freins et de travailler patiemment les projets de formation. Cela requiert d'accepter et de reconnaître la transversalité des compétences des EFIV, et aussi d'accepter de prendre davantage de temps pour faire mûrir les projets professionnels.

Le collège est reconnu comme le 1^{er} niveau de qualification avec la possibilité de valider le Certificat de Formation Générale (CFG), le Diplôme Nationale du Brevet (DNB) mais aussi l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR1 et 2) ou Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1).